

CONSEIL PONTIFICAL DE LA PASTORALE
POUR LES MIGRANTS ET LES PERSONNES EN DEPLACEMENT

Message
pour le Dimanche de la Mer 2011

(10 juillet 2011)

Chers aumôniers, chers agents pastoraux, chers amis, et vous tous qui soutenez l'Œuvre de l'Apostolat de la Mer,

La célébration du Dimanche de la Mer est une occasion toute particulière pour développer la conscience – dans les communautés chrétiennes et dans la société en générale – de combien est indispensable le service assuré par les marins, et pour faire connaître le ministère que, dès 1920, les aumôniers et les bénévoles de l'Apostolat de la Mer assurent dans de nombreuses régions du globe.

“Ma présence aujourd'hui parmi vous veut souligner le fait que l'Eglise est proche de vous, qu'elle honore votre travail – souvent dangereux et difficile -, qu'elle connaît vos angoisses et vos soucis, qu'elle soutient vos droits et qu'elle console vos solitudes et vos nostalgies”.

Ces mots du bienheureux Jean-Paul II aux marins et aux pêcheurs de Fano (Province d'Ancône, Italie) dans son homélie du 12 août 1984 sont un message fort d'espérance pour le million et demi environ de marins de plus de 100 nationalités (dont les deux tiers viennent de pays en voie de développement) qui, chaque jour, répondent aux exigences de l'économie mondiale en transportant 90 % du commerce global.

Malgré les bénéfices importants que notre vie reçoit de leur dur travail et de leurs sacrifices, les marins sont une catégorie que nous ne connaissons guère, si ce n'est lorsque les médias s'occupent d'eux à l'occasion de certaines tragédies en mer ou, plus récemment, du fait de l'augmentation des attaques de bateaux par les pirates. Cependant, dans la réalité, les problèmes inhérents à leur vie sont bien plus nombreux.

Dans les années récentes, la criminalisation des équipages à cause d'accidents en mer (naufrages, pollution, etc.), leur abandon dans des ports étrangers sans nourriture et sans argent, les nouvelles restrictions dans les descentes à terre, le manque de sécurité et de protection, ainsi que les embarquements de longue durée ont ajouté un stress et une angoisse ultérieurs à la vie non seulement de ces travailleurs, mais aussi à celle de leurs familles.

L'Apostolat de la Mer connaît les nombreuses situations inhumaines qui existent encore dans le monde des marins et il prend le parti des gens de la mer pour redire une fois encore que leurs

droits humains et les droits du travail doivent être respectés. En rappelant notre récente déclaration sur la piraterie (26 mai 2011), nous désirons souligner l'importance que le secteur maritime (armateurs, Clubs P&I, etc.) travaille en contact étroit avec les Gouvernements, les organisations internationales et les agences de *welfare* pour mettre en œuvre les mesures préventives capables de garantir la sécurité de ces personnes. Et pour assurer une ultérieure protection à tous ceux qui travaillent dans le secteur maritime, nous nous adressons à tous les Gouvernements, afin qu'ils adoptent très rapidement la Convention du Bureau International du Travail (ILO) sur le travail des marins (MLC) 2006 et favorisent son entrée en vigueur. Dans le cas contraire, celle-ci aurait une valeur uniquement théorique, bien que restant l'un des résultats les plus significatifs de toute l'histoire des droits des marins.

Dans sa lutte pour la justice dans le monde des marins, l'Apostolat de la Mer est guidé par les principes évangéliques et par l'enseignement de la Doctrine sociale de l'Eglise. Les paroles avec lesquelles, le 17 avril 1922, le pape Pie XI approuvait et bénissait les premières *Constitutions et le Règlement de l'Apostolat de la Mer*, nous encouragent à poursuivre la mission “*d'expansion du ministère du monde maritime*” afin que l'Œuvre “*recueille la plus abondante moisson de fruits de salut*”.

Quatre-vingt-dix ans après cet important événement dans l'histoire de l'Apostolat de la Mer, je suis heureux de vous annoncer que, du 18 au 24 novembre 2012, sera convoqué à Rome le XXIII^{ème} Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer, pour partager une réflexion sur les défis entraînés par les changements qui se produisent continuellement dans le monde maritime.

Enfin, en ce jour spécial consacré aux gens de la mer, je tiens à confier toutes les communautés maritimes et celles des pêcheurs à la maternelle protection de Marie, *Stella Maris*, en invoquant sur vous tous la bénédiction du Seigneur.

✠ Antonio Maria Vegliò
Président

✠ Joseph Kalathiparambil
Secrétaire